

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 21 mars 1879.)

Le Conseil fédéral a reçu une communication officielle, de laquelle il résulte que, par le fait de difficultés survenues au sujet du transport des dépêches, la République du Pérou ne peut entrer, le 1^{er} avril prochain, dans l'Union postale universelle, fondée à Paris le 1^{er} juin 1878, et que cette entrée est renvoyée indéfiniment.

Le Conseil fédéral a donné connaissance de ce fait à tous les Etats de l'Union.

(Du 25 mars 1879.)

M. le D^r Alfred *Kleiner*, de Maschwanden (Zurich), assistant de physique à l'Ecole polytechnique depuis 1874, et M. Maurice *Schröter*, de Zurich, assistant à la section de mécanique du même établissement depuis 1875, ont demandé leur démission des fonctions qu'ils occupent, le premier, parce qu'il a été nommé professeur extraordinaire de physique à l'Université de Zurich, le second, parce qu'il a été appelé à l'Ecole polytechnique de Munich, en qualité de professeur extraordinaire de mécanique théorique.

Le Conseil fédéral a accordé à ces personnes la démission demandée, pour la fin du mois courant, avec remerciements pour les services rendus.

M. le capitaine Victor *Fehr*, d'Ittingen (Thurgovie), a été nommé, par le Conseil fédéral, commandant du VIII^e régiment de dragons et promu, en même temps, au grade de major de cavalerie.

Le Conseil fédéral a accordé, pour la fin du mois courant, à M. le premier-lieutenant C. Beerli, de St-Gall, instructeur de II^e classe d'infanterie, la démission qu'il avait demandée pour ces fonctions.

(Du 27 mars 1879.)

Le Conseil fédéral a nommé, pour la nouvelle période législative du 1^{er} avril 1879 au 31 mars 1882 :

1. les fonctionnaires de la Direction générale des postes et les directeurs d'arrondissements postaux;
2. les fonctionnaires de la Direction des télégraphes et les inspecteurs d'arrondissements télégraphiques;
3. les fonctionnaires du Département des Chemins de fer;
4. les fonctionnaires du Département de l'Intérieur;
5. les fonctionnaires du Département du Commerce et de l'Agriculture, y compris les inspecteurs des fabriques, le directeur fédéral des poids et mesures et l'inspecteur fédéral des forêts, ainsi que son adjoint.

En outre, le Conseil fédéral a procédé à la nomination et à la promotion des officiers dans l'état-major général et à la nomination du personnel d'instruction.

Le détail complet des nominations susmentionnées sera inséré le plus tôt qu'il sera possible dans la Feuille fédérale.

Le Conseil fédéral a adopté une ordonnance sur l'organisation de l'*administration des travaux publics* du Département de l'Intérieur. Cette ordonnance paraîtra aussi prochainement.

Le Conseil fédéral a nommé:

II^e secrétaire de la Direction des
télégraphes :

M. Jacques Breiter, de Flaach (Zurich), actuellement adjoint de l'Inspection des télégraphes, à Zurich;

Télégraphiste à Flaach :

» Jacques Fislér, de Flaach.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1879
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.03.1879
Date	
Data	
Seite	611-612
Page	
Pagina	
Ref. No	10 065 295

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.